

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.05.2018	12h29	18.149	DJSC
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Fabien Fivaz**

**Titre : Projet de loi portant modification de la loi sur le droit de pétition (LDPé)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,  
sur la proposition de la commission...  
décrète :*

**Article premier** La loi sur le droit de pétition (LDPé), du 15 mars 2005, est modifiée comme suit :

*Article 6a (nouveau)*

Note marginale : Signatures électroniques

<sup>1</sup>Des signatures peuvent être récoltées sur des plateformes en ligne.

<sup>2</sup>Elles doivent comporter au moins les noms et prénoms des signataires.

<sup>3</sup>Le texte de la version en ligne doit être identique à la forme écrite.

<sup>4</sup>La liste des signatures électroniques est transmise sous forme imprimée au moment du dépôt de la pétition.

**Art. 2** La présente loi est soumise au référendum facultatif.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le Conseil d'État fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

<sup>2</sup>Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :  
*Le président,*

*La secrétaire générale,*

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Fabien Fivaz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sébastien Frochaux	Veronika Pantillon	Doris Angst
François Konrad	Sera Pantillon	Daniel Ziegler
Sarah Blum	Diego Fischer	Joël Desaulles
Brigitte Neuhaus	Christine Ammann Tschopp	Johanna Lott Fischer